



Le Saint-Siège

BENOÎT XVI

ANGÉLUS

Castel Gandolfo

Dimanche 1er août 2010

(Vidéo)

Chers frères et sœurs,

Ces jours-ci, nous rappelons la mémoire liturgique de certains saints. Hier, nous avons rappelé saint Ignace de Loyola, fondateur de de Jésus. Ayant vécu au XVIe siècle, il se convertit en lisant la vie de Jésus et de saints au cours d'une longue convalescence provoquée par une blessure subie au combat. Il fut si impressionné par ces pages qu'il décida de suivre le Seigneur.

Aujourd'hui, nous rappelons saint Alphonse Marie de Liguori, fondateur des rédemptoristes, qui a vécu au XVIIIe siècle, et qui a été proclamé patron des confesseurs par le vénérable [Pie XII](#). Il eut la conscience que Dieu veut que tous soient saints, chacun naturellement selon son propre état.

Cette semaine, la liturgie nous propose également saint Eusèbe, premier évêque du Piémont, ardent défenseur de la divinité du Christ et enfin, la figure de saint Jean-Marie Vianney, le curé d'Ars, qui a guidé à travers son exemple l'[Année sacerdotale](#) qui vient de se conclure, et à l'intercession duquel je confie à nouveau tous les pasteurs de l'Église. L'engagement commun de ces saints a été celui de sauver les âmes et de servir l'Église à travers leurs charismes respectifs, contribuant à la renouveler et à l'enrichir. Ces hommes ont acquis « un cœur sage » (cf. *Ps* 89, 12), accumulant ce qui ne se corrompt pas et écartant ce qui change irrémédiablement dans le temps: le pouvoir, la richesse et les plaisirs éphémères. En choisissant Dieu, ils ont possédé tout ce qui était nécessaire, ayant un avant-goût de l'éternité déjà au cours de leur vie terrestre (cf. *Qo* 1-5).

Dans l'Évangile du dimanche de ce jour, l'enseignement de Jésus concerne précisément la

véritable sagesse et il est introduit par la question de l'une des personnes dans la foule : « Maître, dis à mon frère de partager avec moi notre héritage » (Lc 12, 13). Jésus, en répondant, met en garde ses auditeurs contre l'avidité des biens terrestres à travers la parabole du jeune homme riche et insensé qui, ayant accumulé une abondante récolte, cesse de travailler, dépense ses biens en s'amusant et pense même pouvoir éloigner la mort. « Mais Dieu lui dit : "Insensé, cette nuit même, on va te redemander ton âme. Et ce que tu as amassé, qui l'aura ?"» (Lc 13, 20). L'homme insensé de est celui qui ne veut pas se rendre compte, à partir de l'expérience des choses visibles, que rien ne dure pour toujours, mais que tout passe : la jeunesse comme la force physique, les avantages comme les postes de pouvoir. Faire dépendre sa vie de réalités aussi passagères est donc insensé. Au contraire, l'homme qui place sa confiance dans le Seigneur, ne craint pas les adversités de la vie, ni même la réalité inéluctable de la mort : c'est l'homme qui a acquis « un cœur sage », comme les saints.

En adressant notre prière à Vierge Marie, je désire rappeler d'autres célébrations importantes : demain, il sera possible de bénéficier de l'indulgence dite de ou « le Pardon d'Assise », que saint François obtint, en 1216, du Pape Honorius III ; jeudi 5 août, en commémorant la dédicace de - Majeure, nous honorerons de Dieu acclamée sous ce titre au cours du Concile d'Éphèse de 431 et vendredi prochain, anniversaire de la mort du Pape [Paul VI](#), nous célébrerons la fête de du Seigneur. La date du 6 août, considérée comme le point culminant de la lumière d'été, fut choisie pour signifier que la splendeur du Visage du Christ illumine le monde entier.

À l'issue de l'Angélus

Je désire exprimer ma profonde satisfaction pour l'entrée en vigueur, précisément aujourd'hui, de sur l'interdiction des armes à sous-munitions, qui provoquent des *dommages inacceptables* aux civils. Ma première pensée va aux nombreuses victimes qui ont souffert et qui continuent de souffrir à la suite de graves dommages physiques et moraux, allant jusqu'à la perte de la vie, à cause de ces armes insidieuses, dont la présence sur le terrain empêche souvent et pour longtemps la reprise des activités quotidiennes de communautés entières. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Convention, à laquelle j'invite tous les États à adhérer, la communauté internationale a fait preuve de sagesse, de clairvoyance et d'une capacité à parvenir à un résultat important dans le domaine du désarmement et du droit humanitaire international. J'exprime le souhait et l'encouragement que l'on continue avec une vigueur toujours plus forte sur ce chemin, en vue de la défense de la dignité et de la vie humaine, de la promotion du développement humain intégral, de l'établissement d'un ordre international pacifique et de la réalisation du bien commun de toutes les personnes et de tous les peuples.

J'accueille avec joie les pèlerins francophones ! La liturgie de ce jour nous questionne sur le sens profond de notre quête d'avoir, de pouvoir et de savoir. Prise et comprise comme une fin en soi, la richesse cesse d'être le moyen nécessaire pour une existence juste et digne. Par l'intercession de

et de saint Alphonse-Marie de Liguori, puissions-nous utiliser nos biens en participant positivement à l'œuvre de la création divine et en étant pleinement solidaires avec tout être humain, surtout celui qui est dans le besoin. Bon dimanche à tous!

Je souhaite à tous un bon dimanche !

© Copyright 2010 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana